

4M MEREU BTP

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Quartier du Pigeonnier – 14 rue Roumanille – 84130 LE PONTET
301187431 RCS AVIGNON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE DU 31 DECEMBRE 2009**

L'an deux mille neuf et le trente et un décembre à dix huit heures, les membres du Conseil de surveillance de la société 4M MEREU BTP se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Sont présents :

Monsieur Jean MEREU

Madame Fernande MEREU

Madame Danièle MEREU

Tous les membres étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Robert MEREU, Président du Directoire, et Monsieur Fabien MEREU assistent également à la réunion.

Monsieur Jean MEREU préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Le Président donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un membre du Directoire supplémentaire,
- Rémunération du membre du Directoire nommé,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président expose au Conseil qu'il envisage de nommer un nouveau membre du Directoire et propose la candidature de Monsieur Fabien MEREU, puis il offre la parole aux membres du Conseil.

NOMINATION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE SUPPLEMENTAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance nomme, à l'unanimité, à compter du 1^{er} janvier 2010, Monsieur Fabien MEREU, demeurant 30 rue Charloun Rieu – 84130 LE

PONTET, en qualité de nouveau membre du Directoire, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2014.

Monsieur Fabien MEREU déclare qu'il accepte les fonctions qui viennent de lui être confié, qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Le Conseil de surveillance, à l'unanimité, confère à Monsieur Fabien MEREU les pouvoirs les plus étendus pour signer, au nom et pour le compte de la société 4M MEREU BTP tous les marchés à intervenir.

/

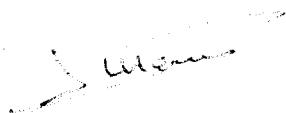
Le Conseil délègue tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue d'accomplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

CLOTURE

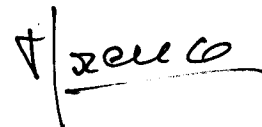
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les membres du Conseil de surveillance.

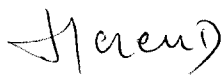
Monsieur Jean MEREU



Madame Fernande MEREU



Madame Danièle MEREU



Monsieur Robert MEREU



Monsieur Fabien MEREU

« Bon pour acceptation des fonctions de membre du directoire »

Bon pour acceptation des fonctions de membre du directoire

